

Bilan simplifié de la section ST PAYS DE LOIRE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	15064	15064
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-4578	-3747
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-707	-831
					Total(1)	9780	10486
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	9780		9780	10486	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	9780	0	9780	10486	total(1+2+3+4+5)	9780	10486

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	8621	9719	Produits d'exploitation(1)	9209	8889
achats	1678	702	Cotisations	4919	3665
autres charges externes	60	0	Subventions	3684	3743
autres services extérieurs	4145	5952	Autres produits	52	115
Impôts et taxes	0	90	Transfert de charges	554	1366
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2738	2975			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	1295	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	9916	9719	total(1+2+3+4)	9209	8889
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-707	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la Section Territoriale des Pays de Loire Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 9 780 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 707 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 1 295 euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
 - 1 employé : - Le Secrétaire de la Section Territoriale des Pays de Loire

Bilan des ressources de la section ST PAYS DE LOIRE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	4 919,41 €
Reversement de cotisations.....	2 027,40 €
Subventions reçues.....	3 683,52 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	51,80 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	6 627,33 €